

## 1. Identification du produit et de l'entreprise

<b>Identificateur du produit</b>	<b>Green Clean (4186-01, 4186-08, 4186-24)</b>	
<b>Autres moyens d'identification</b>	Pas disponible	
<b>Utilisation recommandée</b>	Nettoyant/Dégraissant	
<b>Restrictions conseillées</b>	Aucuns connus.	
<b>Fabricant</b>	Nu-Calgon 2008 Altom Court St. Louis, MO 63146 US Téléphone: 314-469-7000 / 800-554-5499 Numéro de téléphone d'urgence: 1-800-424-9300 (CHEMTREC)	

## 2. Identification des risques

<b>Dangers physiques</b>	Non classé.	
<b>Risques pour la santé</b>	Corrosion et/ou irritation de la peau	Catégorie 2
	Lésion/irritation grave des yeux	Catégorie 2
<b>Risques pour l'Environnement</b>	Non classé.	
<b>Risques défini pour OSHA</b>	Non classé.	

### Éléments d'étiquetage



<b>Mot indicateur</b>	Attention	
<b>Mention de danger</b>	Provoque une irritation cutanée. Provoque une sévère irritation des yeux.	
<b>Conseil de prudence</b>		
<b>Prévention</b>	Lavez vigoureusement après manipulation. Porter des gants de protection. Porter un appareil de protection des yeux/du visage.	
<b>Intervention</b>	En contact avec la peau : Laver avec beaucoup d'eau. En cas d'irritation de la peau: Demander un conseil médical/des soins. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Traitement particulier (consulter cette étiquette). En contact avec les yeux : Rincer prudemment avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Retirer les verres de contact si la victime en porte et qu'il est possible de les retirer facilement. Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste: Demander un conseil médical/des soins.	
<b>Stockage</b>	Conserver à l'écart de matières incompatibles.	
<b>Élimination</b>	Éliminer le contenu/les conteneurs selon la loi internationale/nationale/régionale/locale.	
<b>Danger(s) non classé(s) ailleurs (DNCA)</b>	Aucuns connus.	
<b>Renseignements supplémentaires</b>	Aucune.	

## 3. Composition / Renseignements sur les ingrédients

### Mélange

Nom chimique	Nom commun et synonymes	Numéro CAS	%
(2-Méthoxyméthyléthoxy) propanol		34590-94-8	1-5
2-Propanol, 1-butoxy-		5131-66-8	1-5
Alcools éthoxylés en C7-C21		68991-48-0	1-5
Carbonate de sodium		497-19-8	1-5
(Carboxyéthyldodécyl) alaninate de sodium		14960-06-6	1-5

Nom chimique	Nom commun et synonymes	Numéro CAS	%
Alcools éthoxylés en C9-C11		68439-46-3	0.5-1.5

**Remarques sur la composition** GHS États-Unis: Le pourcentage exact (de concentration) de la composition a été retenu comme un secret commercial conformément au paragraphe (i) du § 1910.1200.

#### 4. Premiers soins

<b>Inhalation</b>	En cas de symptômes, placer la victime à l'air frais. Si les symptômes persistent, obtenir de l'attention médicale.
<b>Peau</b>	En contact avec la peau : Laver avec beaucoup d'eau. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Traitement particulier (consulter cette étiquette). En cas d'irritation de la peau: Demander un conseil médical/des soins.
<b>Yeux</b>	En contact avec les yeux : Rincer prudemment avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Retirer les verres de contact si la victime en porte et qu'il est possible de les retirer facilement. Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste: Demander un conseil médical/des soins.
<b>Ingestion</b>	En cas d'ingestion : Rincer la bouche. NE PAS provoquer de vomissements. Si des symptômes apparaissent, obtenir des soins médicaux.
<b>Symptômes/effets les plus importants, aigus et différés</b>	Les symptômes peuvent inclure des picotements, des déchirures, des rougeurs, des gonflements et une vision trouble. Irritation de la peau. Peut entraîner de la rougeur et de la douleur.
<b>Indication d'un besoin médical immédiat et traitement spécial requis</b>	Donner des soins généraux et traiter en fonction des symptômes. Garder la victime en observation. Les symptômes peuvent être différés.
<b>Informations générales</b>	En cas de malaise, consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette). S'assurer que le personnel médical est averti des substances impliquées et prend les précautions pour se protéger. Montrer cette fiche technique de santé-sécurité au médecin en consultation. Eviter le contact avec les yeux, la peau et des vêtements. Tenir hors de la portée des enfants.

#### 5. Mesures de lutte contre le feu

<b>Moyens d'extinction appropriés</b>	Produit chimique sec, CO2, pulvérisateur d'eau ou mousse ordinaire.
<b>Méthodes d'extinction inappropriées</b>	En cas d'incendie ne pas appliquer un jet d'eau étant donné qu'il élargira le feu.
<b>Risques spécifiques provenant des produits chimiques</b>	Aucuns connus.
<b>Équipement de protection spécial et précautions pour les pompiers</b>	Les pompiers doivent porter des vêtements de protection complets y compris un appareil de respiration autonome.
<b>Lutte contre l'incendie / instructions</b>	Employer des méthodes normales de lutte contre l'incendie et tenir compte des dangers associés aux autres substances présentes.
<b>Méthodes particulières d'intervention</b>	Éloigner les récipients de l'incendie si cela peut se faire sans risque.
<b>Risques d'incendie généraux</b>	Aucun risque exceptionnel d'incendie et d'explosion.
<b>Produits dangereux résultant de la combustion</b>	Ils peuvent comprendre et ne sont pas limités: Oxydes de carbone.
<b>Données sur l'explosibilité</b>	
<b>Sensibilité aux chocs</b>	Pas disponible.
<b>Sensibilité aux décharges électrostatiques</b>	Pas disponible.

#### 6. Procédures en cas de déversement

<b>Précautions personnelles, équipement de protection et procédures d'urgence</b>	Tenir à l'écart le personnel dont la présence sur les lieux n'est pas indispensable. Garder les personnes à l'écart de l'endroit du déversement/de la fuite. Tenir à l'écart des zones basses. Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins d'être vêtu d'une tenue protectrice appropriée. Assurer une ventilation adéquate. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues. Pour s'informer sur la protection individuelle, voir la rubrique 8.
<b>Méthodes et matières pour le confinement et le nettoyage</b>	Bloquer la fuite si cela peut se faire sans risque. Endiguer le matériau déversé, lorsque cela est possible. Recouvrir d'une feuille de plastique pour empêcher la dispersion. Absorber avec de la vermiculite, du sable sec ou de la terre, puis placer en récipient. Ne jamais réintroduire le produit déversé dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation. Après avoir récupéré le produit, rincer la zone à l'eau. Nettoyer la surface à fond pour éliminer la contamination résiduelle. Empêcher tout écoulement dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les espaces clos. Pour se renseigner sur l'élimination, voir la rubrique 13.

**Précautions pour la protection de l'environnement**

Éviter le rejet dans l'environnement. Éviter le rejet à l'égout et dans les environnements terrestres et les cours d'eau. Ne pas évacuer dans les lacs, les ruisseaux, les étangs et les eaux publiques. Contacter les autorités locales en cas de déperditions dans les égouts ou le milieu aquatique.

---

**7. Manutention et entreposage**

---

**Précautions pour une manipulation sécuritaire**

Lavez vigoureusement après manipulation. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Utiliser uniquement avec une ventilation appropriée. Éviter d'inhaler les vapeurs ou les émanations de ce produit. Éviter l'exposition prolongée. Porter un équipement de protection approprié. Éviter le contact avec les yeux, la peau et des vêtements. Éviter le rejet dans l'environnement. Ne pas jeter les résidus à l'égout. Tenir le récipient bien fermé.

**Conditions pour un entreposage sûr, y compris toute incompatibilité**

Stocker dans un conteneur fermé. Conserver à l'écart de matières incompatibles (voir rubrique 10). Conserver hors de la portée des enfants.

---

**8. Maîtrise de l'exposition / Protection individuelle**

---

**Limites d'exposition****ÉTATS-UNIS. OSHA Tableau Z-1 Limites de contaminants aériens (29 CFR 1910.1000)**

Composants	Type	Valeur
(2-Méthoxyméthyléthoxy) propanol (CAS 34590-94-8)	PEL limite d'exposition autorisée	600 mg/m <sup>3</sup>  100 ppm

**ÉTATS-UNIS. Valeurs limites d'exposition de l'ACGIH**

Composants	Type	Valeur
(2-Méthoxyméthyléthoxy) propanol (CAS 34590-94-8)	LECT	150 ppm
	MPT	100 ppm

**États-Unis. NIOSH : Pocket Guide to Chemical Hazards (guide de poche des dangers des produits chimiques).**

Composants	Type	Valeur
(2-Méthoxyméthyléthoxy) propanol (CAS 34590-94-8)	LECT	900 mg/m <sup>3</sup>  150 ppm
	MPT	600 mg/m <sup>3</sup> 100 ppm

**Valeurs limites biologiques**

Aucune limite d'exposition biologique observée pour les ingrédients.

**Contrôles techniques appropriés**

Bonne ventilation en générale (habituellement 10 changements d'air à l'heure) doit être effectuée.

**Mesures de protection individuelle, comme l'équipement de protection individuelle****Protection du visage/des yeux**

Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des lunettes à coques).

**Protection de la peau****Protection des mains**

Gants en caoutchouc. Confirmer d'abord avec un fournisseur connu.

**Autre**

Conformément aux directives de votre employeur.

**Protection respiratoire**

Porter un appareil respiratoire autonome (ARA) à pression positive. Éviter l'inhalation des brouillards et vapeurs. Si les limites d'exposition risquent d'être dépassées, utiliser un appareil respiratoire approuvé de NIOSH.

**Dangers thermiques**

Sans objet.

**Considérations d'hygiène générale**

Toujours adopter de bonnes pratiques d'hygiène personnelle, telles que se laver après avoir manipulé la substance et avant de manger, de boire ou de fumer. Nettoyer régulièrement la tenue de travail et l'équipement de protection pour éliminer les contaminants.

---

**9. Propriétés physiques et chimiques**

---

Aspect	Transparent
État physique	Liquide.
Forme	Liquide.
Couleur	Vert
Odeur	Chaux.
Seuil de l'odeur	Pas disponible.
pH	10.5

<b>Point de fusion/point de congélation</b>	Pas disponible.
<b>Température d'ébullition initiale et intervalle d'ébullition</b>	Pas disponible.
<b>Point d'écoulement</b>	Pas disponible.
<b>Densité</b>	Pas disponible.
<b>Coefficient de répartition (n-octanol/eau)</b>	Pas disponible
<b>Point d'éclair</b>	Pas disponible
<b>Vitesse d'évaporation</b>	Pas disponible
<b>Inflammabilité (solide, gaz)</b>	Sans objet.
<b>Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité</b>	
<b>Limites d'inflammabilité - inférieure (%)</b>	Pas disponible
<b>Limites d'inflammabilité - supérieure (%)</b>	Pas disponible
<b>Limite d'explosivité – inférieure (%)</b>	Pas disponible.
<b>Limite d'explosivité – supérieure (%)</b>	Pas disponible.
<b>Pression de vapeur</b>	Pas disponible
<b>Densité de vapeur</b>	Pas disponible
<b>Densité relative</b>	Pas disponible.
<b>Solubilité(s)</b>	Pas disponible
<b>Température d'auto-inflammation</b>	Pas disponible
<b>Température de décomposition</b>	Pas disponible.
<b>Viscosité</b>	Pas disponible.
<b>Autres informations</b>	
<b>Masse volumique apparente</b>	8.63

---

## 10. Stabilité et réactivité

---

<b>Réactivité</b>	Ce produit peut réagir avec des agents oxydants puissants.
<b>Possibilité de réactions dangereuses</b>	Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.
<b>Stabilité chimique</b>	Stable dans les conditions recommandées de stockage.
<b>Conditions à éviter</b>	Ne pas mélanger avec d'autres produits chimiques. Ne pas mélanger avec des produits chlorés.
<b>Matières incompatibles</b>	Oxydants. Acides.
<b>Produits de décomposition dangereux</b>	Ils peuvent comprendre et ne sont pas limités: Oxydes de carbone.

---

## 11. Propriétés toxicologiques

---

<b>Voies d'exposition</b>	Yeux, contact avec la peau, inhalation, ingestion.
<b>Informations sur les voies d'exposition probables</b>	
<b>Ingestion</b>	Faible danger présumé en cas d'ingestion.
<b>Inhalation</b>	Toute inhalation prolongée peut être nocive.
<b>Peau</b>	Provoque une irritation cutanée.
<b>États-Unis - Valeurs limites d'exposition de l'ACGIH : Désignation cutanée</b>	
(2-Méthoxyméthyléthoxy) propanol (CAS 34590-94-8)	Peut être absorbé par la peau.
<b>États-Unis. NIOSH : Pocket Guide to Chemical Hazards (guide de poche des dangers des produits chimiques).</b>	
(2-Méthoxyméthyléthoxy) propanol (CAS 34590-94-8)	Peut être absorbé par la peau.
<b>Yeux</b>	Provoque une sévère irritation des yeux.
<b>Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques</b>	Les symptômes peuvent inclure des picotements, des déchirures, des rougeurs, des gonflements et une vision trouble. Irritation de la peau. Peut entraîner de la rougeur et de la douleur.

## Renseignements sur les effets toxicologiques

### Toxicité aiguë

Produit	Espèces	Résultats d'essais
Green Clean (4186-01, 4186-08, 4186-24) (CAS Mélange)		
<b>Aiguë</b>		
<i>Inhalation</i>		
CL50	Rat	1818.2 mg/l, 1 heures, évalué
<b>Composants</b>	<b>Espèces</b>	<b>Résultats d'essais</b>
(2-Méthoxyméthyléthoxy) propanol (CAS 34590-94-8)		
<b>Aiguë</b>		
<i>Cutané</i>		
DL50	Lapin	10000 mg/kg
<i>Inhalation</i>		
CL50	Pas disponible	
<i>Orale</i>		
DL50	Rat	5400 mg/kg
(Carboxyéthyldodécyl) alaninate de sodium (CAS 14960-06-6)		
<b>Aiguë</b>		
<i>Cutané</i>		
DL50	Lapin	10200 mg/kg
<i>Inhalation</i>		
CL50		
<i>Orale</i>		
DL50	Rat	31300 mg/kg
2-Propanol, 1-butoxy- (CAS 5131-66-8)		
<b>Aiguë</b>		
<i>Cutané</i>		
DL50	Lapin	3100 mg/kg
<i>Inhalation</i>		
CL50	Pas disponible	
<i>Orale</i>		
DL50	Rat	3300 mg/kg
Alcools éthoxylés en C7-C21 (CAS 68991-48-0)		
<b>Aiguë</b>		
<i>Cutané</i>		
DL50	Lapin	> 2000 mg/kg
<i>Inhalation</i>		
CL50	Pas disponible	
<i>Orale</i>		
DL50	Rat	1410 mg/kg
Alcools éthoxylés en C9-C11 (CAS 68439-46-3)		
<b>Aiguë</b>		
<i>Cutané</i>		
DL50	Rat	> 5000 mg/kg
<i>Inhalation</i>		
CL50	Rat	> 20 mg/l, 1 heures
<i>Orale</i>		
DL50	Rat	1200 mg/kg
Carbonate de sodium (CAS 497-19-8)		
<b>Aiguë</b>		
<i>Cutané</i>		
DL50	Rat	> 2000 mg/kg
<i>Inhalation</i>		
CL50	cobaye	400 mg/m3

Composants	Espèces	Résultats d'essais
		0.8 mg/l, 2 heures
	Rat	2.3 mg/l, 2 heures
	souris	1.2 mg/l, 2 heures
<i>Orale</i>		
DL50	Rat	4090 mg/kg
<b>Corrosion et/ou irritation de la peau</b>	Provoque une irritation cutanée.	
<b>Minutes d'exposition</b>	Pas disponible.	
<b>Indice d'érythème</b>	Pas disponible.	
<b>Valeur d'un œdème</b>	Pas disponible.	
<b>Lésion/irritation grave des yeux</b>	Provoque une sévère irritation des yeux.	
<b>Valeur de l'opacité cornéenne</b>	Pas disponible.	
<b>Valeur de la lésion de l'iris</b>	Pas disponible.	
<b>Valeur des rougeurs de la conjonctive</b>	Pas disponible.	
<b>Valeur d'un œdème de la conjonctive</b>	Pas disponible.	
<b>Jours de récupération</b>	Pas disponible.	
<b>Sensibilisation respiratoire ou cutanée</b>		
<b>Sensibilisation des voies respiratoires</b>	Pas disponible.	
<b>Sensibilisation de la peau</b>	Ce produit ne devrait pas causer une sensibilisation de la peau.	
<b>États-Unis - Valeurs limites d'exposition de l'ACGIH : Désignation cutanée</b>		
(2-Méthoxyméthyléthoxy) propanol (CAS 34590-94-8)	Peut être absorbé par la peau.	
<b>États-Unis. NIOSH : Pocket Guide to Chemical Hazards (guide de poche des dangers des produits chimiques).</b>		
(2-Méthoxyméthyléthoxy) propanol (CAS 34590-94-8)	Peut être absorbé par la peau.	
<b>États-Unis - Valeurs limites d'exposition de l'ACGIH : Désignation cutanée</b>		
(2-Méthoxyméthyléthoxy) propanol (CAS 34590-94-8)	Peut être absorbé par la peau.	
<b>États-Unis. NIOSH : Pocket Guide to Chemical Hazards (guide de poche des dangers des produits chimiques).</b>		
(2-Méthoxyméthyléthoxy) propanol (CAS 34590-94-8)	Peut être absorbé par la peau.	
<b>Mutagénicité de la cellule germinale</b>	Non classé.	
<b>Mutagénicité</b>	Non classé.	
<b>Cancérogénicité</b>	Non classé.	
<b>Toxicité pour la reproduction</b>	Non classé.	
<b>Tératogénicité</b>	Non classé.	
<b>Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique</b>	Non classé.	
<b>Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée</b>	Non classé.	
<b>Risque d'aspiration</b>	Pas disponible.	
<b>Effets chroniques</b>	Toute inhalation prolongée peut être nocive.	
<b>Autres informations</b>	Pas disponible.	
<b>Nom des produits toxicologiquement synergiques</b>	Pas disponible.	

---

## 12. Données écologiques

---

**Écotoxicité** Voir ci-dessous

Composants	Espèces		Résultats d'essais
Alcools éthoxylés en C9-C11 (CAS 68439-46-3)			
Poisson		Truite arc-en-ciel	70.7 mg/l, 96 heures
<b>Aquatique</b>			
Crustacés	CE50	Puce d'eau (Daphnia magna)	2.9 - 8.5 mg/l, 48 heures
Poisson	CL50	Tête-de-Boule	6 - 12 mg/l, 96 heures
Carbonate de sodium (CAS 497-19-8)			
Crustacés	CE50	Daphnia	265 mg/L, 48 heures
<b>Aquatique</b>			
Crustacés	CE50	Daphnie (Ceriodaphnia dubia)	156.6 - 298.9 mg/l, 48 heures
Poisson	CL50	Perche-soleil bleue (Lepomis macrochirus)	300 mg/l, 96 heures
<b>Persistence et dégradabilité</b>	Aucune donnée n'est disponible sur la biodégradabilité du produit.		
<b>Potentiel de bio-accumulation</b>	Données non disponibles.		
<b>Mobilité dans le sol</b>	Données non disponibles.		
<b>Mobilité générale</b>	Pas disponible.		
<b>Autres effets nocifs</b>	On ne prévoit aucun autre effet environnemental négatif (par ex., appauvrissement de la couche d'ozone, potentiel de formation photochimique d'ozone, perturbation endocrinienne, potentiel de réchauffement de la planète) causé par ce composant.		

### 13. Élimination des résidus

<b>Instructions pour l'élimination</b>	Recueillir et réutiliser ou éliminer dans des récipients scellés en décharge agréée. Ce produit et son contenant doivent être éliminés comme déchets dangereux. Ne pas laisser la substance s'infiltrer dans les égoûts/les conduits d'alimentation en eau. Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec le produit ou le récipient utilisés. Éliminer le contenu/les contenants selon la loi internationale/nationale/régionale/locale.
<b>Règlements locaux d'élimination</b>	Détruire conformément à toutes les réglementations applicables.
<b>Code des déchets dangereux</b>	Les codes de déchets doivent être attribués dans le cadre d'une consultation entre l'utilisateur, le fabricant et l'entreprise de décharge.
<b>Déchets des résidus / produits non utilisés</b>	Des résidus de produit peuvent demeurer dans les contenants vides et sur les toiles d'emballage. Ce produit et son contenant doivent être éliminés de façon sécuritaire (voir les instructions d'élimination).
<b>Emballages contaminés</b>	Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage. Étant donné que les récipients peuvent contenir des résidus du produit, respecter les avertissements sur l'étiquette même après avoir vidé le récipient.

### 14. Informations relatives au transport

<b>Ministère des Transports des États Unis. (DOT)</b>	N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.
<b>Transport des marchandises dangereuses (TMD - Canada)</b>	N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

### 15. Données réglementaires

<b>Règlements fédéraux canadiens</b>	Ce produit a été classé en fonction des critères de risque du Règlement sur les produits contrôlés et la fiche signalétique renferme tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits contrôlés.	
<b>Canada NPRI VOCs with Additional Reporting Requirements: Mass reporting threshold/Identification Number</b>	2-Propanol, 1-butoxy- (CAS 5131-66-8)	1 tonnes
<b>Canada WHMIS Ingredient Disclosure: Valeurs-seuils</b>	(2-Méthoxyméthyléthoxy) propanol (CAS 34590-94-8)	1 %
	Carbonate de sodium (CAS 497-19-8)	1 %
<b>Situation SIMDUT</b>	Contrôlé	
<b>Classement SIMDUT</b>	Catégorie D - Division 2B	
<b>L'étiquetage SIMDUT</b>		



**Réglementations Fédérales  
des Etats-Unis**

Ce produit est qualifié de "chimiquement dangereux" selon la définition de OSHA Hazard Communication Standard, 29 CFR 1910.1200. Tous les éléments sont inscrits dans l'inventaire TSCA (Toxic Substance Control Act - É.-U.) de l'EPA (Environmental Protection Agency - É.-U.).

**TSCA Section 12(b) Export Notification (40 CFR 707, Subpt. D) (Préavis d'exportation)**

Non réglementé.

**CERCLA Hazardous Substance List (40 CFR 302.4) (Liste des substances dangereuses):**

Non inscrit.

**Clean Air Act (CAA) Section 112(r) Accidental Release Prevention (40 CFR 68.130) (Loi sur l'assainissement de l'air, Prévention des rejets accidentels)**

Non réglementé.

**Loi sur la qualité de l'air (CAA), section 112, Liste des polluants atmosphériques dangereux (HAP)**

Non réglementé.

**Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA)**

**Catégories de danger**

Risque immédiat - Oui  
Risque différé - Non  
Danger d'incendie - Non  
Danger lié à la Pression - Non  
Danger de réactivité - Non

**SARA 302 Substance très  
dangereuse**

Non

**SARA 311/312 Produit  
chimique dangereux**

Non

**SARA 313 (déclaration au TRI)**

Non réglementé.

**Autres règlements fédéraux**

**Safe Drinking Water Act  
(SDWA - loi sur l'eau  
potable sûre)**

Non réglementé.

**FDA (Food and Drug  
Administration :  
administration des  
produits alimentaires et  
pharmaceutiques)**

Non réglementé.

**États-Unis - Réglementation  
des états**

Ce produit ne contient pas de produit chimique reconnu par l'État de la Californie pouvant causer le cancer, des défauts génétiques ou autre défaut de reproduction.

**US - California Hazardous Substances (Director's): Listed substance**

(2-Méthoxyméthyléthoxy) propanol (CAS 34590-94-8) Inscrit.

**États-Unis - Proposition 65 de la Californie - Cancérogènes et toxicité pour la reproduction (CRT) : Substance inscrite**

Non inscrit.

**US - Minnesota Haz Subs: Listed substance**

(2-Méthoxyméthyléthoxy) propanol (CAS 34590-94-8) Inscrit.

**États-Unis - RTK (droit de savoir) au New Jersey – Substance : Matière répertoriée**

(2-Méthoxyméthyléthoxy) propanol (CAS 34590-94-8) Inscrit.

**US - Texas effets dépistage niveaux : Substance répertoriée**

(2-Méthoxyméthyléthoxy) propanol (CAS 34590-94-8) Inscrit.

2-Propanol, 1-butoxy- (CAS 5131-66-8) Inscrit.

Alcools éthoxylés en C9-C11 (CAS 68439-46-3) Inscrit.

Carbonate de sodium (CAS 497-19-8) Inscrit.

**États-Unis - RTK (droit de savoir) au Massachusetts – liste des substances**

(2-Méthoxyméthyléthoxy) propanol (CAS 34590-94-8) Inscrit.

**États-Unis - RTK (droit de savoir) en Pennsylvanie - substances dangereuses**

(2-Méthoxyméthyléthoxy) propanol (CAS 34590-94-8) Inscrit.

**États-Unis - RTK (droit de savoir) au Rhodes Island**

Non réglementé.



## Statut de l'inventaire

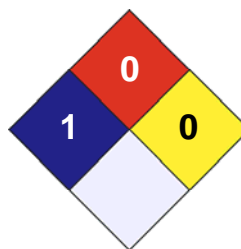
Pays ou région	Nom de l'inventaire	Sur inventaire (oui/non)*
Canada	Liste intérieure des substances (LIS)	Oui
Canada	Liste extérieure des substances (LES)	Non
États-Unis et Porto Rico	Inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act)	Oui

\*La réponse « Oui » indique que tous les composants du produit sont conformes aux exigences d'entreposage du pays ayant compétence

## 16. Renseignements divers

LÉGENDE	
Extrême	4
Grave	3
Modéré	2
Faible	1
Minimal	0

Santé	/ 1
Inflammabilité	0
Danger physique	0
Protection individuelle	X



### Clause d'exonération de responsabilité

L'information ci-incluse a été obtenue de sources considérées techniquement précises et fiables. Bien qu'il ait été fait le maximum d'effort possible à fin d'assurer la totale portée à connaissance des risques associés à ce produit, dans les cas où il n'a pas été possible d'obtenir information cela a été déclaré expressément. Étant donné que les conditions particulières d'usage du produit sont au-delà du contrôle du fournisseur, il est présumé que les utilisateurs de ce matériel ont été correctement instruits des exigences de toute la législation applicable et de tout autre instrument de réglementation. Le fournisseur ne donne aucune garantie, ni expresse ni tacite, et ne sera tenu responsable d'aucune perte, dommages ou conséquence dommageable pouvant résulter de l'usage ou bien de la fiabilité de n'importe quelle information contenue dans ce document.

### Date de publication

20-Avril-2015

### Date en vigueur

20-Avril-2015

### Date d'expiration

20-Avril-2018

### Autres informations

Pour obtenir une FS actualisée, s'il vous plaît contacter le fournisseur/ le fabricant figurant à la première page de ce document.

### Préparée par

Nu-Calgon Service Technique No de téléphone: (314) 469-7000

### Autres informations

Cette fiche de données de sécurité est préparée pour se conformer avec la Norme de communication de risque d'OSHA (Administration de la sécurité et de la santé au travail) concernant l'adoption du Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques (SGH).

Cette fiche technique santé-sécurité est conforme à la norme ANSI Z400.1/Z129.1-2010